

# AVIS SUR INTERNET

Régie de l'énergie

## DEMANDE TARIFAIRE 2007 DE GAZIFÈRE INC.

### DOSSIER R-3621-2006

La Régie de l'énergie (la Régie) tiendra une audience publique afin de procéder à l'examen de la demande de Gazifère Inc. (Gazifère) pour modifier ses tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

La Régie demande à toute personne intéressée souhaitant participer à cette audience de lui faire parvenir une demande d'intervention au plus tard le **26 janvier 2007**, à **12 h**. Ces demandes devront être faites conformément au *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* et être envoyées à Gazifère à l'intérieur des mêmes délais. De plus, les personnes intéressées pourront joindre à leur demande d'intervention des commentaires relatifs à la demande de Gazifère.

La demande de Gazifère sera examinée dans le cadre d'une audience dont l'échéancier sera déterminé à la suite du dépôt des demandes d'intervention des personnes intéressées.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie, soit par téléphone au (514) 873-2452 ou sans frais au 1-888-873-2452, soit par télécopieur au (514) 873-2070, soit par courriel ([greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca)).

La demande de Gazifère, le *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* de même que les décisions peuvent être consultés sur le site Internet de la Régie (<http://www.regie-energie.qc.ca>).

Le Secrétaire  
Régie de l'énergie  
800, place Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A2

Québec 